

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À toutes les personnes oeuvrant dans l'établissement

DATE : Le 20 août 2020

OBJET : Plan d'action du gouvernement du Québec pour une deuxième vague de la COVID-19

Le 18 août, le gouvernement du Québec a dévoilé son plan d'action pour une deuxième vague de la COVID-19.

Ce plan dresse un bilan de la pandémie et présente les chantiers prioritaires ainsi que les solutions à mettre en œuvre d'ici le 30 septembre 2020 pour préparer le réseau de la santé et des services sociaux à une potentielle deuxième vague. Il s'articule autour de neuf axes d'intervention présentés dans le document en pièce jointe.

La façon dont le plan sera déployé au CISSS de Chaudière-Appalaches reste à préciser. Les personnes concernées par les actions en seront informées dans les prochaines semaines.

Pour en savoir davantage sur le plan, consultez la pièce jointe ainsi que les documents sur le plan d'action pour une deuxième vague qui se retrouvent dans la section *Publications* du site Web au <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/sujet-277/>

Patrick Simard
Président directeur-général adjoint
CISSS de Chaudière-Appalaches

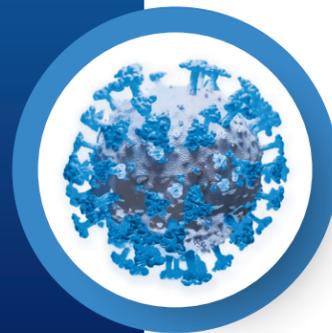
p. j. COVID-19 : Plan d'action pour une deuxième vague

Contenu et diffusion approuvés par : M. Patrick Simard

COVID-19 : Plan d'action pour une deuxième vague

Le gouvernement du Québec se prépare à faire face à une potentielle deuxième vague de la COVID-19 : aperçu des actions prioritaires.

9 axes d'intervention



LES MILIEUX DE VIE POUR AÎNÉS

➤ Maintenir un accès sécuritaire dans les CHSLD et RPA pour les proches aidants

➤ Avoir un gestionnaire responsable par CHSLD



LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

➤ Offrir des services de soutien à domicile adaptés aux besoins des usagers

➤ Maintenir le délestage au minimum pour les services sociaux



LA MAIN-D'ŒUVRE

➤ Recruter massivement des préposés dans les CHSLD

➤ Interdire la mobilité de main-d'œuvre



LE DÉPISTAGE

➤ Réduire les délais de l'ensemble du processus de dépistage



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES ÉCLOSIONS

➤ Avoir dans chaque établissement une personne attitrée aux mesures de prévention et contrôle des infections



L'ORGANISATION CLINIQUE

➤ Soutenir une offre de services optimale en chirurgie, en endoscopie et en imagerie médicale



L'APPROVISIONNEMENT

➤ Avoir des réserves suffisantes en équipements de protection individuelle (EPI)



LA GOUVERNANCE

➤ S'assurer de préciser les rôles et les tâches de chacun des acteurs du réseau



LES COMMUNICATIONS

➤ Rejoindre l'ensemble de la population par des communications ciblées et adaptées aux différents publics